

Pourquoi l'éolien?

Face au changement climatique, l'enjeu des Accords de Paris de décembre 2015 portait sur la nécessité de contenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5° C d'ici 2100 sans quoi les conséquences sur l'environnement seront irréversibles. Tant la réduction de nos consommations énergétiques que le développement d'un mix énergétique décarboné via le développement des énergies renouvelables apparaissent comme des solutions pour atteindre cet objectif. Dans ce contexte, la France s'est dotée d'objectifs ambitieux dans la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015 avec un **objectif de 40% d'électricité produite à partir de sources renouvelables d'ici 2030**.

La région Centre-Val de Loire, quant à elle, s'engage depuis plusieurs années à développer les énergies renouvelables au sein de son territoire (solaire, éolien, méthanisation) et vient de réaffirmer dans le cadre du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (dit SRADDET) un objectif ambitieux: **100% de la consommation énergétique de la région devra être couvert par les énergies renouvelables et de récupération d'ici 2050**. Le développement de l'énergie éolienne participe à la réalisation de ces objectifs nationaux et régionaux et cela d'autant plus que la France possède le deuxième gisement éolien d'Europe et que le coût de production d'électricité ne cesse de diminuer du fait de la maturité de la filière. Le projet éolien de Longue Plaine s'inscrit donc pleinement dans la réalisation de ces objectifs.

Actualités Elicio

Elicio construit actuellement un parc éolien de 9 éoliennes sur les communes de Villers-Carbonnel et de Belloy-en-Santerre dans la Somme. Ce parc représente 32 MW d'énergie éolienne qui viendront alimenter le réseau électrique en énergie verte.

Elicio France, un producteur d'électricité renouvelable

Elicio France est la branche française de l'entreprise d'énergie belge Elicio NV qui exploite notamment des parcs éoliens off-shore en mer du Nord. Le groupe Elicio est un producteur d'électricité verte, essentiellement éolienne et possède un véritable savoir-faire dans le développement, la construction, la réalisation et la mise en service de parcs éoliens.

Avec son siège social basé à Paris et des salariés basés en régions, Elicio France développe des projets éoliens sur tout le territoire français depuis 2014 et exploite 15 parcs éoliens soit 77 éoliennes pour un total de 142,7 MW de puissance installée.

L'éolien étant une énergie de territoire, Elicio France veille à développer ses projets éoliens en collaboration avec les acteurs du territoire parmi lesquels figurent les élus des communes concernées. Cela se traduit par une information régulière et une concertation tout au long du développement du projet.



CONTACT :

Lolita GRANDGERARD

Portable : 07 76 09 25 77

Mail : longueplaine@elicio-france.fr

Site web du projet :

<https://projeteolien-longueplaine.fr>



ELICIO FRANCE SAS | Capital social: 16 180 000 € | 30 Boulevard Richard Lenoir 75 011 Paris
Tel: +33185560690 | information@elicio-france.fr | www.elicio-france.fr



Avril 2021 Bulletin d'information Projet éolien de Longue Plaine Commune de Fréville-du-Gâtinais



Photo de la zone d'étude du projet située sur Fréville-du-Gâtinais et du mât de mesure installé par Elicio

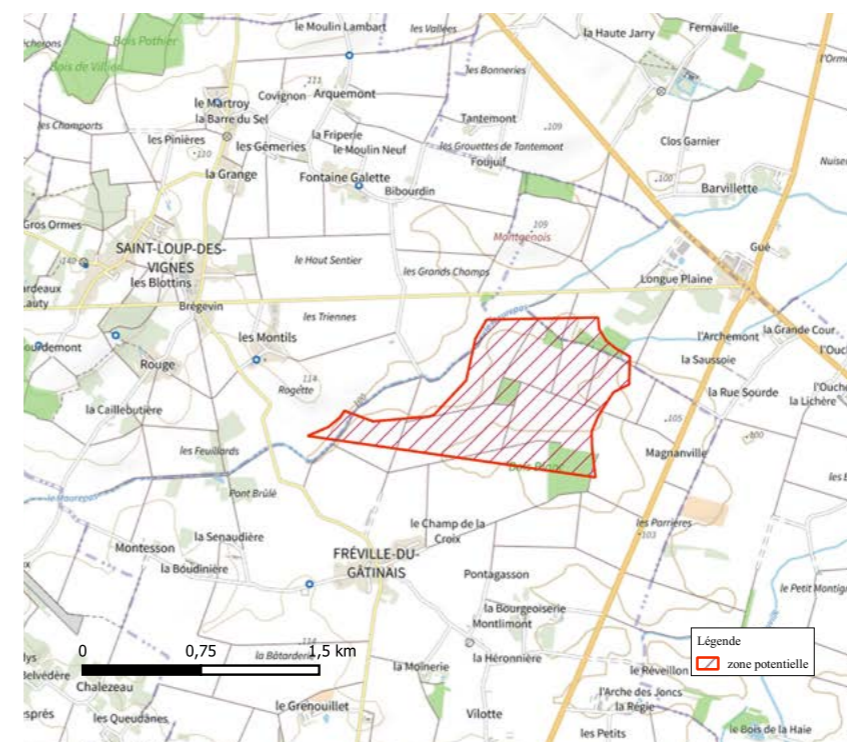
17% de la consommation
électrique régionale est issue de l'éolien



Potentiel de **3**
éoliennes maximum



La zone d'étude du projet éolien de Longue Plaine



Les études de terrain

Depuis 2019, Elicio développe un projet éolien sur la commune de Fréville-du-Gâtinais.

Plusieurs contraintes techniques en dessinent les contours parmi lesquelles:

- un éloignement minimal de 500 mètres vis-à-vis des habitations imposé par la réglementation.
- un éloignement vis-à-vis de la route départementale 975.
- une contrainte en hauteur liée à la présence de l'Aérodrome d'Orléans-Bricy.
- la présence d'un faisceau hertzien exploité par le Ministère de l'Intérieur au sud de la zone d'étude.

L'ensemble de ces contraintes, ajoutées à celles relevées dans le cadre des études réalisées sur le terrain (écologique, paysagère, acoustique et de dangers), permettront de définir un scénario d'implantation réaliste et en cohérence avec l'environnement, le territoire du Gâtinais et les paysages qui les caractérisent.

L'implantation définitive sera communiquée prochainement, lors des permanences d'information organisées le 18 et 19 mai prochain.

L'étude écologique

Entre l'hiver 2019 et l'hiver 2020, un bureau d'étude indépendant a réalisé l'état écologique initial du site. Des experts naturalistes ont observé l'activité des oiseaux, des chauves-souris et de la faune terrestre et aquatique à l'occasion de sorties sur la zone d'étude et dans ses alentours. Cet état des lieux a pour objectif de relever les principaux enjeux liés à la biodiversité sur l'ensemble de la zone concernée par le projet éolien en vue de mesurer les impacts que celui-ci aura sur les milieux.

L'activité des chauves-souris a été enregistrée en continu en altitude grâce à des sonomètres installés sur le mât de mesure. Additionnée aux résultats des écoutes au sol réalisées sur l'ensemble du site, l'analyse permettra d'affiner les enjeux liés à ces espèces.

L'état initial révèle que des Etourneaux Sansonnets ont été observés en halte migratoire sur le site, et a constaté



quelques Busards Saint-Martin et cendrés qui nicheraient dans les cultures, à proximité de la zone d'étude. Aussi, des Milans royaux et Noirs nichent en forêt d'Orléans. Ces espèces feront l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration des mesures en vue de limiter l'impact du projet éolien sur la faune.

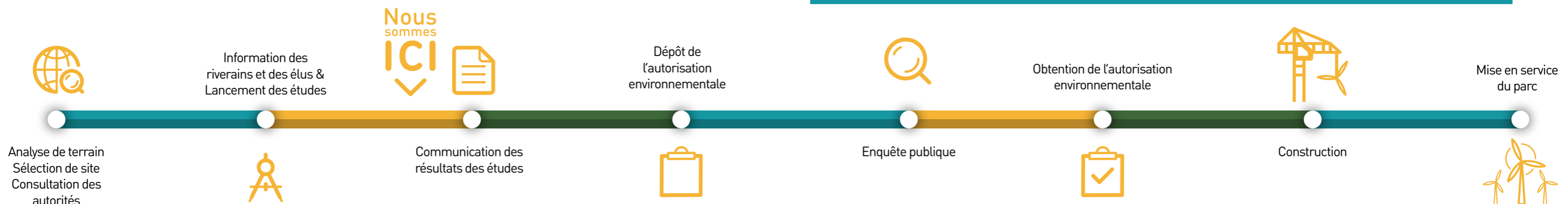
L'étude paysagère

Cette étude porte sur le patrimoine paysager naturel et bâti dans un rayon de 15 à 20 km autour de la zone d'étude. Les vues sur le projet éolien sont étudiées depuis les lieux touristiques mais également depuis les villages, habitations et les axes de circulation de manière à obtenir une perception la plus exhaustive possible du projet sur son environnement proche et éloigné. Un grand nombre de points a été sélectionné pour la réalisation de photomontages permettant d'évaluer l'impact visuel potentiel du projet et de définir le projet qui aura le moins d'impact.



Le projet s'inscrit dans le paysage du Gâtinais dominé par une impression d'horizontalité avec un paysage caractéristique de la polyculture-élevage où les horizons sont marqués par des boisements épars, restes d'anciennes forêts. L'étude paysagère relève que les églises situées dans le périmètre rapproché du projet (10 km) sont sensibles à celui-ci car en situation de covisibilité. Quant aux franges des bourgs, ils sont tournés vers les plaines agricoles et exposés au projet éolien. **Des mesures en vue de réduire et de compenser les impacts paysagers pourront être proposées.**

Déroulé chronologique du projet



L'étude acoustique

Au cours du printemps 2020, 6 sonomètres ont été placés dans les jardins des habitations les plus proches de la zone d'étude (avec l'accord des propriétaires). Ces micros ont mesuré le bruit ambiant en continu sur une période de 21 jours. L'analyse des données permet d'associer un niveau sonore à chaque vitesse de vent et de modéliser l'environnement sonore autour du projet.

Par la suite, des simulations numériques basées sur ces données permettent de recréer virtuellement le bruit que généreraient les éoliennes et ainsi vérifier, à l'avance, si le projet est conforme à la réglementation acoustique française.

Une seconde campagne de mesures acoustiques sera réalisée lors de la mise en service du parc éolien afin de vérifier la conformité des émergences sonores.

L'étude de vent

Un mât de mesure d'une hauteur de 102 mètres a été installé pour une durée d'un an. Les données collectées ont révélé de bonnes conditions de vent : 6,4 m/s à 100 mètres. Cette moyenne vient confirmer la faisabilité d'un projet éolien sur cette zone d'étude.

De plus, ces données nous permettront de choisir le modèle d'éolienne le mieux adapté aux conditions de vent du site, le nombre d'éoliennes ainsi que la production électrique du futur parc. Le mât de mesure a été désinstallé en mars 2021.



Ce mât de mesure a été désinstallé en mars 2021

L'agenda citoyen

Afin de vous présenter le projet éolien, l'implantation privilégiée et évoquer les mesures d'évitement, de réduction et de compensation à mettre en oeuvre, nous organisons des permanences le :

Mardi 18 mai 2021 entre 9h et 19h
Mercredi 19 mai 2021 entre 9h et 19h

Lieu : Mairie de Fréville-du-Gâtinais
2 place Louis Croum
45270 Fréville-du-Gâtinais

Nous vous prions de réserver au préalable un créneau par mail à l'adresse suivante : longueplaine@elicio-france.fr ou par téléphone au 07.76.09.25.77